

Qui suis-je?

Je partage mon territoire

Je suis l'un des quelque 800 000 ours noirs qui habitent les forêts de l'Amérique du Nord. Je vis plus particulièrement au Québec, où nous sommes 70 000 ours noirs à partager notre territoire avec l'humain. Nous représentons la seule espèce d'ours de cette province, l'ours blanc ne faisant que quelques brèves apparitions dans le Grand Nord.

J'ai l'odorat très développé et je suis très glouton

J'ai une grande préoccupation : trouver de la nourriture pour me constituer une réserve de graisse en prévision de l'hiver. Lorsque la nourriture se fait rare ou lorsqu'on me facilite l'accès aux sources de nourriture d'origine humaine, je m'approche des terrains de camping, des champs de maïs, des vergers, des mangeoires d'oiseaux et même des poubelles et des dépotoirs.

J'ai besoin qu'on me respecte

Je crains la présence des humains : lorsque je les détecte par des bruits et des odeurs, je m'enfonce habituellement dans la forêt. Je n'aime pas me faire surprendre, et encore moins me faire approcher. J'ai besoin d'espace, de sécurité pour mes petits et, surtout, de nourriture. En de rares occasions, sans raison apparente, l'un des nôtres peut devenir agressif et même dangereux pour les humains.

Besoin de renseignements?

Service à la clientèle : 1 844 523-6738

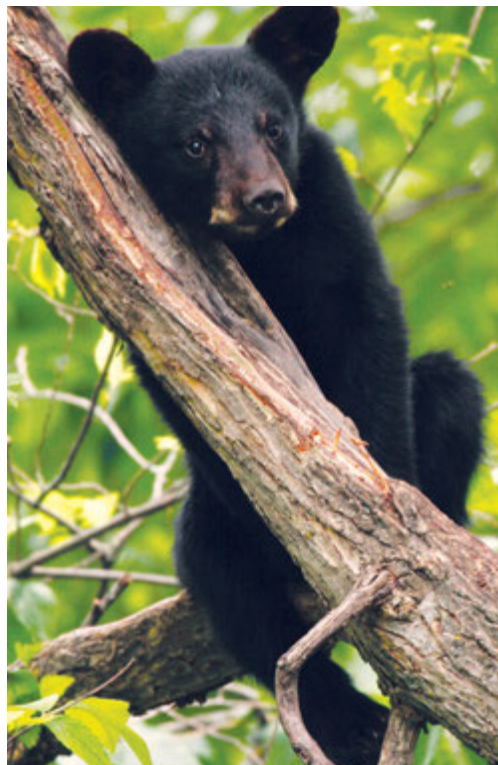
Les bureaux du MELCCFP en région :

Quebec.ca/coordonneesfaune

En cas d'urgence,

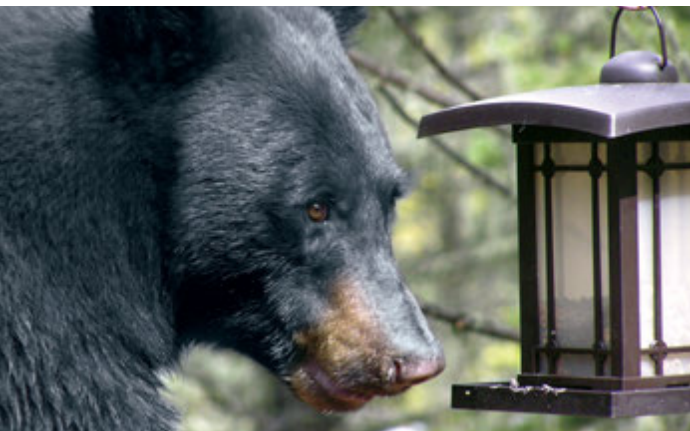
SOS Braconnage – Urgence faune sauvage :

1 800 463-2191



Vivre en **sécurité**
avec l'ours noir

une question de
responsabilité



Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs

Québec 

W14-02-2409



Votre 
gouvernement

Québec 

Soyez prévoyant

En premier lieu :

- Ne nourrissez jamais les ours.
- Entrez toute forme de nourriture et les ordures hors de leur portée.
- Diminuez les odeurs associées à la nourriture et aux ordures (ex. : bac de poubelle, grille de cuisson).

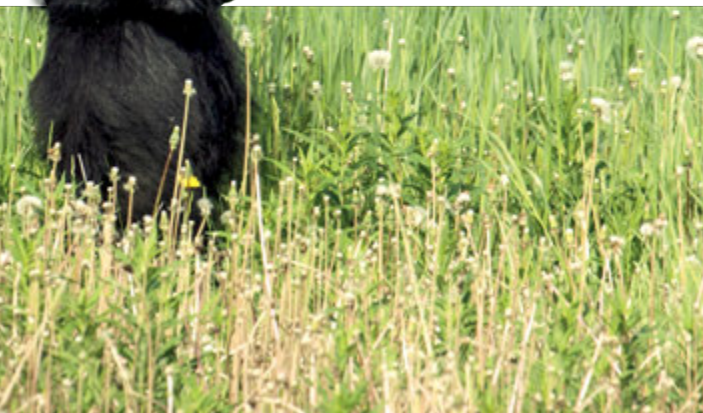
Vivre en sécurité avec l'ours noir

L'ours ne doit pas croire que la nourriture provenant de l'activité humaine est de la nourriture facile à obtenir. Si cela devient le cas, l'ours perd sa peur des humains et devient rapidement un animal à craindre.

Respecter les consignes précédentes, c'est accroître votre sécurité et celle des personnes qui fréquentent les secteurs boisés!

Réagissez correctement

Les ours noirs ont des personnalités bien différentes : chaque rencontre avec cet animal est unique. En tout temps, rappelez-vous que l'ours est un animal sauvage au comportement imprévisible; ne vous approchez jamais de lui et encore moins de ses petits. Rappelez-vous que l'ours noir peut parfois se dresser sur ses pattes arrière. En agissant ainsi, il ne cherche généralement qu'à mieux identifier une odeur ou une source de bruit.



Que faire en présence d'un ours noir

Voici quelques recommandations importantes à respecter si vous rencontrez un ours :

- Restez calme et évaluez la situation.
- Si l'animal est loin et qu'il ne vous a pas encore vu, parlez-lui doucement pour qu'il vous identifie en tant qu'humain. Retournez d'où vous venez et attendez qu'il soit parti ou prenez un autre chemin pour le contourner. En tout temps, gardez le contact visuel avec lui pour voir sa réaction.
- Si vous surprenez un ours et que celui-ci se montre agressif, reculez lentement tout en lui parlant. Mettez de la distance entre lui et vous. Ne le quittez pas des yeux. Le fait de s'éloigner de lui peut le rassurer et le calmer.
- Évitez de crier et de courir, car cela l'encouragera à vous poursuivre, sauf si vous pouvez très rapidement gagner un lieu sûr.
- Si votre éloignement ne calme pas l'animal et que celui-ci manifeste une grande agitation, c'est qu'il s'agit probablement d'une femelle qui craint pour la sécurité de ses petits. Dans une telle situation, continuez de vous éloigner d'elle sans courir, tout en gardant un contact visuel avec l'animal.
- Si un ours vous suit de façon insistante, faites-lui face et montrez-vous imposant. Agitez les bras au-dessus de votre tête. Parlez fort. Tentez de l'impressionner. Avec un bâton, tapez sur les arbres ou au sol. Cela devrait suffire à le faire fuir.
- Le fait de monter dans un arbre peut vous mettre à l'abri d'un ours curieux et peu vindicatif, mais cette manœuvre comporte des risques, car les ours peuvent également grimper dans les arbres.

En cas d'attaque

- Utilisez une bonbonne de poivre de Cayenne si vous en avez une en votre possession. Visez les yeux. Profitez de son inconfort pour quitter les lieux rapidement.
- Défendez-vous avec tout ce que vous avez sous la main (roche, bâton, hache, rame, etc.).

Au service de la faune et du citoyen

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) assure la conservation et la mise en valeur de la faune québécoise, tout en veillant à la sécurité des citoyens. En plus d'augmenter les limites de prise et les périodes de chasse et de piégeage dans les régions aux prises avec des ours importuns, le Ministère peut intervenir au besoin pour accroître la sécurité du public, notamment en capturant ou en relocalisant certains d'entre eux.

Saviez-vous que...

Au Québec, très peu de décès causés par l'ours noir ont été rapportés au cours des dernières décennies. Rappelez-vous que les ours attaquent rarement les humains et qu'un très faible pourcentage d'attaques résulte en des blessures graves.

La chasse et le piégeage de l'ours noir contribuent, tout comme l'ensemble des activités de chasse et de piégeage, à des retombées économiques et à la création de centaines d'emplois au Québec.

